

## ***Services régionaux***

Un grand nombre des services et des programmes du Ministère sont assurés par les régions. Il y a des bureaux des passeports dans toutes les régions du Canada. Un réseau de délégués commerciaux régionaux aide les entreprises canadiennes à trouver de nouveaux marchés à l'étranger.

## **Personnel ministériel**

Comme vous vous y attendez, le personnel du Ministère est aussi varié que les responsabilités de ce dernier. Le Ministère compte plus de 7 000 employés au Canada et à l'étranger.

En raison de la nature du travail, le personnel du Ministère se compose d'employés permutants, non permutants ou encore recrutés sur place; des employés qui exercent donc des activités différentes et qui sont pourtant égaux et essentiels au Ministère.

Au Canada, on trouve des employés non permutants dans presque toutes les directions générales du Ministère et dans tous les bureaux régionaux.

Une majorité d'entre eux travaillent dans des secteurs assurant des services fonctionnels ou communs au reste du Ministère, notamment les affaires juridiques, les contrôles à l'exportation et à l'importation, les relations culturelles, la bibliothèque et la sécurité. En tant qu'employés non permutants, ils représentent la stabilité et la mémoire essentielles au fonctionnement du Ministère.

Les employés recrutés sur place, c'est-à-dire dans les missions mêmes, constituent le groupe le plus nombreux. Eux aussi sont garants de la stabilité et de la mémoire institutionnelles. Et leur connaissance du milieu local est indispensable au Ministère.

Les employés permutants du service extérieur canadien doivent accepter le principe de la permutabilité, qui les amène à travailler, en alternance, au Canada et à l'une ou l'autre de nos missions à l'étranger. Leurs fonctions sont variées : gestion et affaires consulaires; services administratifs et techniques; relations publiques; Service des délégués commerciaux; affaires politiques et économiques.